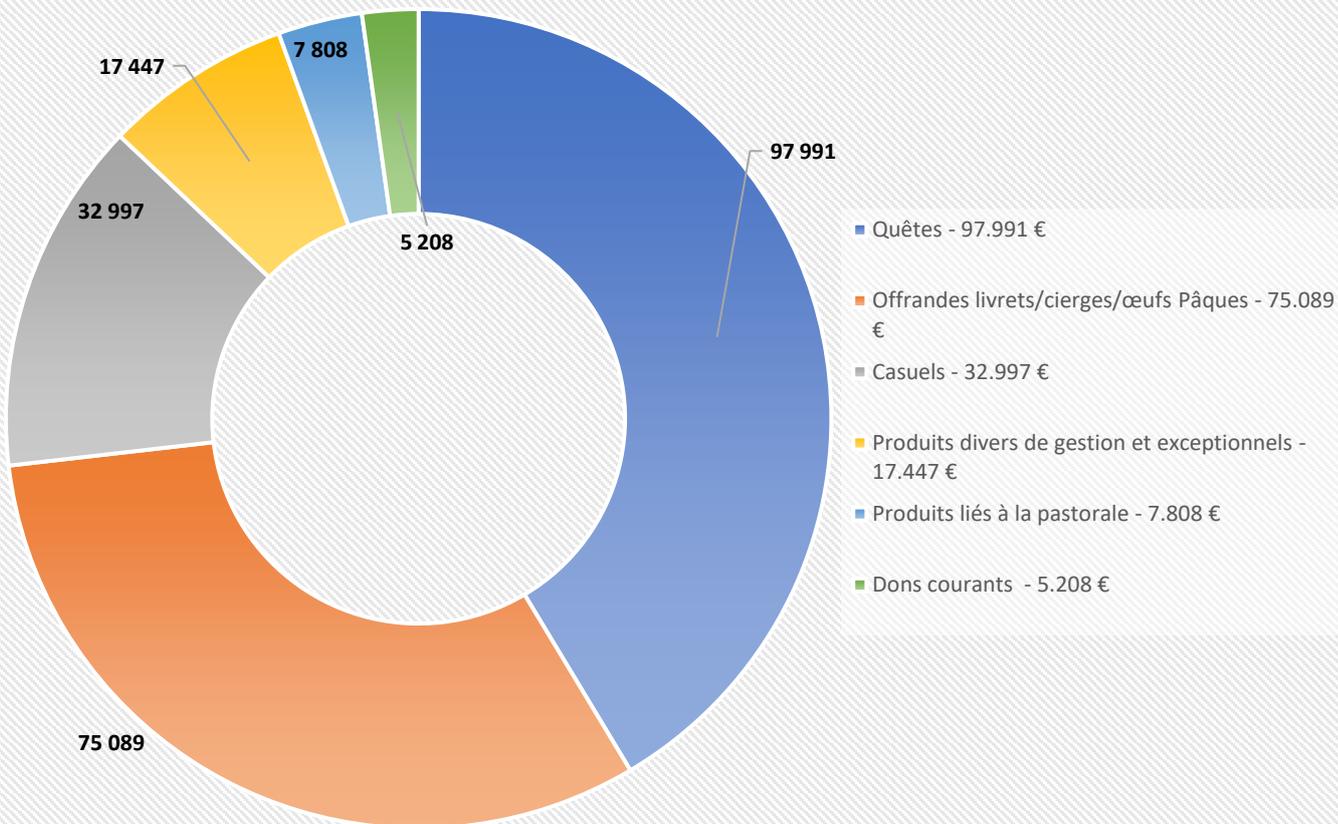
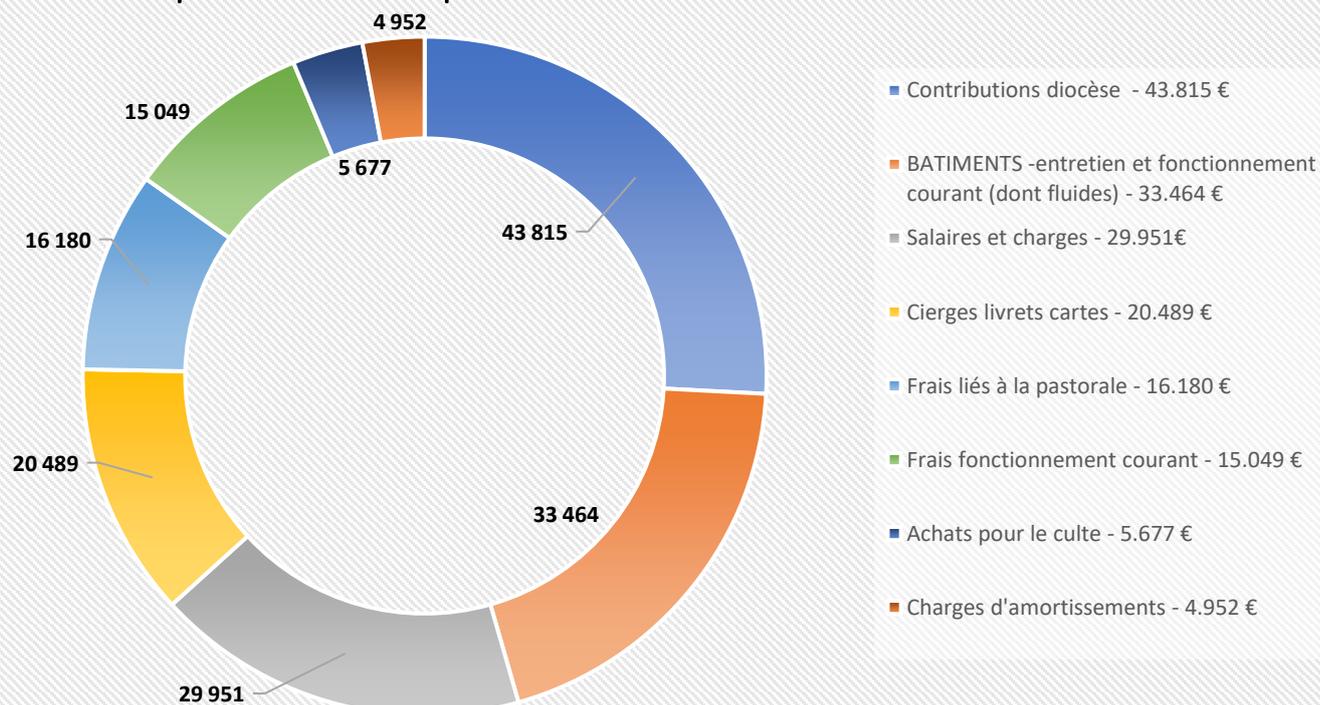


COMMUNICATION SUR LES COMPTES DE LA PAROISSE – JUILLET 2023

Répartition des recettes courantes année 2022 - 236.539 €



Répartition des dépenses courantes année 2022 - 169.578 €



COMMENTAIRE DES GRAPHIQUES :

Les comptes de la paroisse reflètent principalement l'activité et la vitalité de celle-ci.

➔ Les recettes courantes s'élèvent à 236.539 €

Les quêtes (97.991€) et les offrandes pour les cierges, livrets et cartes (75.089€) représentent 73% des recettes. On peut noter une progression notable des ventes de cierges, cartes et livrets par rapport à l'année 2021 (+12.800 €). Celle-ci est très certainement liée à la fin des restrictions Covid, permettant aux visites touristiques, pèlerinages et sessions d'été de se développer à nouveau.

Les casuels (mariages, baptêmes, obsèques) correspondent à ce que l'église demande comme participation lors de ces célébrations, 32.997€ et 14% des recettes totales.

Les produits divers de gestion et exceptionnels sont composés principalement du denier des nouveaux donateurs (6.700€) (à ce sujet, vous trouvez des enveloppes pour votre participation au Denier de l'Eglise.) des intérêts des dépôts faits au diocèse et un don exceptionnel lors du concert de L. Voulzy qui a servi en partie à acheter la nouvelle crèche.

➔ Les dépenses s'élèvent à 169.578 €

Le fonctionnement courant de la paroisse : entretien et fonctionnement des bâtiments, salaire de la secrétaire, frais liés à la pastorale et au culte représentent 59% des dépenses totales et 100.322€.

La paroisse apporte également sa contribution à la vie du diocèse à hauteur de 43.815€, soit 26% des dépenses courantes, permettant également d'aider les paroisses qui en ont besoin.

Enfin, les autres dépenses sont constituées des achats de cierges, livrets et cartes (20.489€ soit 12% des dépenses).

Le résultat de l'année 2022 est donc de +66.961€, montant qui permettra de concrétiser des projets de communication l'aménagement d'un lieu de confessions dans la basilique, dans la basilique, renouveler des ordinateurs défectueux de la maison paroissiale, participer à l'effort de solidarité avec les paroisses plus pauvres du diocèse. Par ailleurs l'augmentation des prix de l'électricité et du gaz a un impact important en 2023 avec une estimation d'une dépense supplémentaire de 50.000€ environ. Votre générosité seulement pourra nous aider à faire face à cette augmentation.

Vous êtes nombreux à avoir à cœur d'aider votre paroisse. Le conseil pastoral aux affaires économiques et votre curé vous remercient chaleureusement de votre participation !

DENIER DE L'ÉGLISE

« La paroisse n'existe pas sans le diocèse et inversement. Celui-ci assure en particulier le traitement des prêtres : curé, vicaires, prêtres retraités... tous (y compris l'évêque) recevant le même traitement. Le diocèse assure aussi le salaire des Laïcs En Mission Ecclésiale (2 pour notre paroisse).

En 2022, vous avez été 453 donateurs de toute notre paroisse à faire vivre le diocèse et vos prêtres (environ 60 donateurs de moins qu'en 2021). Beaucoup ont déjà donné en 2023 et je les en remercie, mais pour ceux qui n'ont pas donné, je me permets cette relance. Le diocèse ne vit que des dons, que de vos dons. Nous ne pouvons pas compter seulement sur le don des autres. Nous, prêtres, resterons disponibles quel que soit le nombre de donateurs, quel qu'en soit le montant, et nous continuerons comme nous le faisons déjà à donner notre vie pour vous.

Vous trouvez des enveloppes à la sortie de l'église. Vous pouvez l'envoyer directement à l'évêché, ou bien la déposer à la maison paroissiale. Je suis très reconnaissant et vous remercie pour votre participation, votre aide et votre générosité que je vous invite à poursuivre. »

Votre curé, le père Christophe ; le père Elysée, vicaire et les prêtres présents sur le territoire de la paroisse.